

Rapport relatif au budget 2023

Commission de l'urbanisme (CoUrb)

Président : Dominique Robyr (LR+G)

Rapporteur : Vincent Raymond (LC)

Membres : Julien Anthony (LR+G), Mikaël Coquoz (LC), Christelle Farquet (LC), Paola Morzillo (LR+G), Gaïl Rappaz (LC)

Le 22 novembre 2022, la CoUrb s'est réunie pour évoquer le budget 2023 sous l'angle de l'urbanisme et des questions liées.

Il en ressort les questions et observations suivantes adressées au Conseil général et au Conseil Municipal. Les questions ont été regroupées par objet.

1. Déménagement des services communaux

La CoUrb se demande si l'investissement concernant le déménagement des services communaux fera l'objet d'un ou non d'un vote séparé.

La CoUrb demande de pouvoir obtenir une liste complète des abréviations utilisées dans les documents communaux.

La CoUrb rejoint le CM dans son analyse, à savoir que ce projet comporte de nombreux avantages pour les citoyens et soutient ce redéploiement des services communaux qui permet de remettre la Commune au cœur de la ville.

2. Agrandissement de l'école primaire

Quelle est la nature des études concernant l'agrandissement du groupe scolaire (212.50) ? Où en est le projet d'agrandissement de l'école primaire ?

3. Nouveau centre de tri

La CoUrb s'inquiète de l'avancée de la procédure pour le nouveau centre de tri. Elle souhaite vivement que ce dossier se réalise au plus vite. En cas de procédure très longue, qu'est-ce qui est prévu par la Commune pour offrir malgré tout un service de qualité à la population ?

4. Agrandissement de la crèche

La CoUrb souhaite connaître l'importance de l'agrandissement de la crèche/UAPE en termes de places. Combien de places sont prévues dans la nurserie ? Quelle est l'augmentation de la capacité d'accueil ? Pour combien de temps l'agrandissement sera-t-il suffisant ? Comment sera organisée la période des travaux pour permettre la continuité de l'accueil ?

La CoUrb souligne que la création de la nurserie comble un manque et pourra contribuer à renforcer l'attractivité de St-Maurice.

5. Les Perris

Quelle est la part du terrain que la Commune souhaite vendre ?

Quelles sont les conditions qui seront incluses dans les contrat pour les DDP pour garantir le maintien sur la durée des emplois et des rentrées fiscales en évitant la transformation en simples locaux de stockage ?

Où en est l'avancement du dossier dans les services de l'État ?

Est-il possible d'obtenir pour la CoUrb la mise à disposition du dossier de mise à l'enquête pour consultation ?

L'éventuelle concurrence avec les projets de la Bourgeoisie a-t-elle été envisagée ?

6. Planification financière

La CoUrb se réjouit de la convergence de vues avec le CM quant aux importants investissements dans le domaine de l'urbanisme. La CoUrb souligne la clarté du document. Elle se réjouit aussi de la volonté de la Commune d'examiner la pertinence de se défaire de certains biens pour financer ses investissements.

7. Parkings

Le Conseil municipal souhaite un développement des parkings pour les touristes. Quels sont les développements projetés ? Quelle est la vision du tourisme qui est portée ici ?

8. Calorabois

Comment est envisagée la gestion future de Calorabois ? Suite à l'échec des forages exploratoires de l'AGEPP et au vu de la croissance des besoins en énergie durable, son extension est-elle envisagée ?

St-Maurice, le 06/12/22



Dominique Robyr
Le président



Vincent Raymond
Le rapporteur